

La gestion des déchets et l'économie circulaire dans le secteur de la construction et du BTP en France



Publié le 6 juin 2023



Un texte de la Minute Recherche par Arnaud Diemer et Cécile Batisse (CERDI, unité mixte de recherche UCA / CNRS).

Le secteur du bâtiment et de la construction est le plus grand consommateur de ressources et le plus gros producteur de déchets en France. Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la

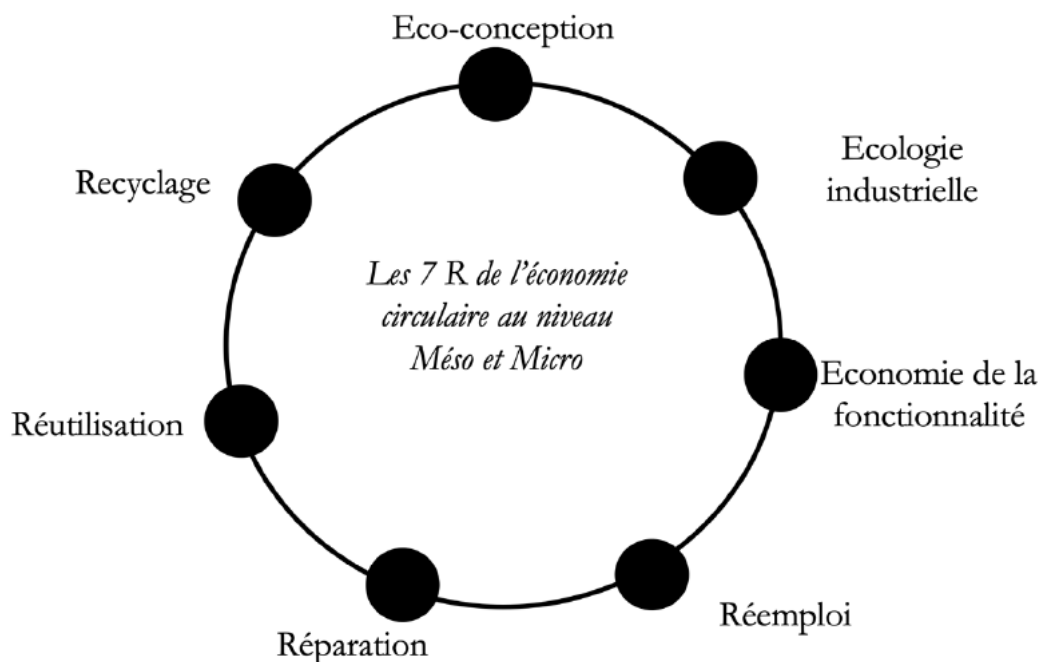
Maitrise de l'Energie), il représente à lui seul 70% des déchets annuels (227,5 millions de tonnes), soit un équivalent de 3,4 tonnes par personne et par an (ADEME, 2021). Sur le total de ces déchets, 49% proviennent de la démolition, 38% de la réhabilitation et 13% de la construction neuve. Ces déchets pourraient être ramenés à 2,7 tonnes par an et par personne si l'on agit sur le taux de recyclage des déchets de la construction et de la démolition, notamment le recyclage des déchets minéraux.

Au cours des 10 dernières années, une série de lois et de règlements ont été introduits pour appliquer les principes de l'économie circulaire au secteur du bâtiment et de la construction, tant en Europe qu'en France. Deux mécanismes ont joué un rôle important :

- (1) la transposition des normes européennes au niveau national,
- (2) la mise en place d'incitations du marché.

L'économie circulaire peut être définie comme un système économique d'échange et de production, qui a toutes les étapes du cycle de vie du produit (bien et service), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer les impacts sur l'environnement tout en contribuant au bien-être des individus. Une transition vers l'économie circulaire implique des gains environnementaux mais également des réallocations sectorielles de ressources entre les activités intensives en matières et en énergie, et celles qui contribuent au respect de l'environnement. Depuis quelques années, sous l'impulsion de l'ADEME, l'économie circulaire renvoie à trois domaines d'actions (la production, la consommation et la gestion des déchets) et à sept grands principes (les achats responsables, l'écoconception, l'écologie industrielle, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage et le recyclage).

Les acteurs du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) ont ainsi cherché à agir (1) en amont de la production, en réduisant la consommation de matériaux extraits (notamment le sable, le gypse, le phosphore ou l'eau) ou en limitant l'appauvrissement des milieux naturels, mais également (2) en aval de cette même production, via la réduction de la pollution des sols ou la pression foncière (objectif de zéro artificialisation nette). Des entreprises comme le groupe EIFFAGE (leader européenne du BTP) ont même conçu des chartes d'économie circulaire, visant à préserver les ressources naturelles et à optimiser la gestion des déchets. EIFFAGE s'est ainsi engagé dans une stratégie environnementale visant à croiser les activités et les métiers de la construction, des infrastructures, de l'énergie et des concessions pour réduire son empreinte environnementale. Parmi toutes les voies possibles, l'écoconception (il s'agit de mieux respecter l'environnement aux différentes étapes du cycle de vie d'un produit) ouvre de nombreuses perspectives.



Les 7 R de l'économie circulaire

AUTRE LABORATOIRE PARTENAIRE

- ERASME (Centre d'excellence européen sur le développement durable)



Référence

Waste Management and Circular Economy in the French Building and Construction Sector, Frontiers in Sustainability, vol 3, p. 1 - 12

[https://drv.uca.fr/mediationbr-des-sciences/presse-et-communication-scientifique/la-minute-recherche/la-gestion-des-dechets-et-leconomie-circulaire-dans-le-secteur-de-la-construction-et-du-btp-en-france\(https://drv.uca.fr/mediationbr-des-sciences/presse-et-communication-scientifique/la-minute-recherche/la-gestion-des-dechets-et-leconomie-circulaire-dans-le-secteur-de-la-construction-et-du-btp-en-france\)](https://drv.uca.fr/mediationbr-des-sciences/presse-et-communication-scientifique/la-minute-recherche/la-gestion-des-dechets-et-leconomie-circulaire-dans-le-secteur-de-la-construction-et-du-btp-en-france(https://drv.uca.fr/mediationbr-des-sciences/presse-et-communication-scientifique/la-minute-recherche/la-gestion-des-dechets-et-leconomie-circulaire-dans-le-secteur-de-la-construction-et-du-btp-en-france))